



Probleme sur vente immobiliere

Par **allymcbeall**, le **26/10/2010** à **18:50**

Bonjour,

sur le point d acheter une maison pour lequel un compromis a été signer en aout dernier et la signature definitive doit se faire fin novembre, sur les dire du vendeur il existe une fosse septique, sur le compromis il est preciser qu il n existe aucun probleme d assainissement cependant il n y a aucun assainissement il s agit d un puissart. Ma question est la suivante qu'elles sont mes recours sachant qu il existe une penalité en cas de non vente d un montant de 10 000 euros. et que financierement je ne peux pas assumer les travaux. La vendeuse refuse de negocié.

merci de votre aide si precieuse.

bien cordialement.